



Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le Débat d'Orientation Budgétaire qui, traditionnellement, nous permet de débattre des grandes lignes qui devront guider la préparation du budget de l'année.

Traditionnellement car, pour 2019, les orientations sont déjà largement fixées par le cadrage budgétaire imposé par Bercy.

En effet, si la stratégie du gouvernement pour réduire les dépenses de l'Etat reste toujours aussi floue, en revanche, la DGCL et Bercy n'ont pas manqué de zèles pour faire baisser les dépenses des collectivités locales.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais. Voilà l'injonction à laquelle nous sommes tenus depuis plusieurs années maintenant par l'Etat.

Donc, pour le budget 2019, l'évolution de nos dépenses de fonctionnement - *c'est-à-dire, bien sûr les dépenses liées au train de vie de notre Institution et aux salaires de nos agents mais aussi et surtout, les dépenses liées aux aides aux familles et à l'enfance, aux coûts de fonctionnement des collèges, aux cantines, au Service Départemental d'Incendie et de Secours, aux interventions dans le domaine de la culture, du sport, du tourisme, etc.* - est strictement encadrée par l'Etat, puisque la loi de Finances nous impose une augmentation limitée à 1,2% (2% pour les Allocations Individuelles de Solidarité).

Nous avons signé un contrat avec l'Etat, mais il ne change rien à cette contrainte. Il permet simplement de réduire la pénalité en cas de dépassement.

Je n'ai pas l'habitude de pratiquer les discours doctrinaires, encore moins l'esprit godillot.

Quelles que soient les majorités en place, ni excès de louange, ni excès de critique.

Ni démagog, ni populiste, ni polémiste, j'ai toujours un discours de vérité.

Je m'en tiens aux faits.

Quand l'Etat limite l'augmentation de nos dépenses à 1,2% alors que l'inflation frôle les 1,9% ;

Quand l'Etat limite l'augmentation de nos dépenses à 1,2% alors qu'il nous impose dans le même temps des dépenses nouvelles ;

Quand l'Etat limite à 2% l'augmentation des Allocations Individuelles de Solidarité pour les personnes âgées, handicapées et en situation de précarité, alors même que ces allocations augmentent en moyenne de 5% en application des règles fixées par l'Etat ;

En clair : ça veut dire quoi ?

Cela veut dire que l'Etat nous oblige à baisser nos dépenses.

Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas de limiter l'augmentation de nos dépenses. Il s'agit bel et bien de baisser nos dépenses et de supprimer des services que nous rendions jusque là à la population.

Le budget que nous allons construire devra prévoir la suppression d'un certain nombre d'actions.

Il y a des choses que nous ne pourrons plus faire, des services à la population auxquels nous devons renoncer, un niveau de qualité que nous ne pourrons plus assurer.

Nous allons devoir diminuer nos interventions en matière de culture, tourisme, sport, jeunesse, vie associative, mais aussi nos interventions à destination des personnes plus fragiles.

Non pas parce que c'est notre volonté,

Non pas parce que nous n'avons pas les moyens,

Mais parce que l'Etat nous l'impose.

Je ne suis pas de ceux qui s'indignent.

Il est facile de s'indigner, surtout quand on est des milliers d'anonymes sur des réseaux sociaux ou des forums.

Je suis plutôt de ceux qui résistent.

Je ne vais pas vous dire que je ne suis pas en colère.

Oui, bien sûr je suis en colère.

Je suis en colère parce que c'est un cadrage budgétaire de Bercy que l'on subit aujourd'hui,

- au mépris de la décentralisation,
- au mépris de la libre administration,
- au mépris des élus locaux.

On assiste, impuissant, à une mise sous contrôle étroit, par la contrainte légale, de la dépense locale, et des choix politiques de majorités territoriales pourtant légitimement élues au suffrage universel.

Je suis en colère parce que la règle est injuste et stupide.

- Elle ne tient pas compte de l'inflation.
- Elle ne tient pas compte du dynamisme hors de notre contrôle des AIS.
- Elle n'incite pas à prendre des mesures de saine gestion dont les effets en terme d'économie ne pourront être évalués que sur du long terme, tel qu'un rachat de dette par exemple.

Je suis en colère car elle frappe sans distinction et pénalise les bons élèves comme nous.

Cela fait 8 ans maintenant que, dans un souci de bonne gestion des deniers publics, nous nous sommes engagés dans une véritable traque aux gaspillages qui nous a permis de réaliser de vraies économies

- sur les achats et les charges externes,
- sur les charges de personnel,
- sur les charges financières.

J'en profite pour remercier les équipes et les élus qui ont accompli ce travail avec exigence et responsabilité.

Aujourd'hui, pour réduire encore davantage nos dépenses de fonctionnement, nous n'avons plus d'autres choix que de supprimer des actions.

Je suis en colère parce que la crise des gilets jaunes que nous traversons actuellement révèle une exigence de proximité. C'est par une décentralisation plus ambitieuse que nous pourrons répondre du mieux possible aux besoins des territoires et des habitants, et reconstruire la cohésion sociale.

Or, dans une démarche qui paraît totalement hors sol, ignorant tout de cette réalité, l'Etat s'obstine à nous empêcher d'agir.

Il faut l'avouer : le mandat public local est devenu bien lourd à porter.

- Il faut affronter la défiance des citoyens qui vilipendent toute la classe politique dans un amalgame absolu.
- Il faut affronter la défiance de l'Etat qui malmène les collectivités locales car il est gangréné par une fonction publique hostile à la décentralisation.

Ce n'est pas nouveau.

Il y a quelques années, l'Etat nous coupait nos ressources. On a essayé d'en trouver d'autres.

Aujourd'hui, l'Etat encadre nos dépenses.

Autre temps, autre méthode. Mais le résultat est le même.

Pourtant, je voudrais vous encourager à garder l'énergie et l'envie, et surtout à garder une approche ambitieuse de notre Institution.

Le monde rural a besoin des Départements.

Nous sommes le bon niveau de proximité.

Nous sommes l'échelon le plus pertinent pour porter un projet de développement social et territorial sur les zones rurales.

Bien sûr, nous devons réclamer un renforcement de notre collectivité, des marges de manœuvre supplémentaires, au niveau de nos finances mais également au niveau de nos compétences.

Ce n'est pas en contraignant le Département, en limitant ses dépenses, en l'enfermant dans un rôle de distribution d'allocations individuelles de solidarité qu'il pourra être la locomotive du développement des zones rurales.

C'est le sens du message que j'ai délivré hier au Président de la République.

En attendant, et dans les conditions qui sont les nôtres aujourd'hui, même si la charge est lourde, et la contrainte forte, je vous propose de **garder optimisme et ambition** en utilisant la liberté qu'il nous reste pour fixer 3 orientations supplémentaires dans l'élaboration de ce budget :

- **Maintenir un haut niveau d'investissement** pour soutenir l'économie locale, les entreprises et l'emploi, pour développer l'attractivité et l'aménagement équilibré de ce territoire.
- **Ne pas augmenter l'impôt** afin de pas impacter le pouvoir d'achat des ménages.
- **Ne pas augmenter la dette** pour préserver l'avenir.

Je vous remercie pour votre attention.

Je vous propose de passer immédiatement à l'examen des dossiers à l'ordre du jour de notre Assemblée.

Michel PÉLIEU,
Président du Département des Hautes-Pyrénées